



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat  
général**

# **ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES DOUANES**

**(Direction Générale des douanes et des droits indirects, 1900-1979)**

## **Répertoire numérique détaillé**

établi par Sylvie JULIEN

1ère édition électronique

Centre des archives économiques et financières  
Savigny-le-Temple

2023

Cet instrument de recherche a été rédigé avec un logiciel de traitement de texte.  
Il est en français.  
Conforme à la norme ISAD(G) et aux règles d'application de la DTD EAD  
(version 2002).

## Sommaire

Organisation et fonctionnement des services.....	<a href="#">6</a>
Statuts du personnel.....	<a href="#">7</a>
Formation professionnelle.....	<a href="#">8</a>
Rémunération.....	<a href="#">8</a>
Législation et réglementation relative au personnel.....	<a href="#">8</a>

**Référence**

B-0065845/1 – B-0065853/3

**Niveau de description**

Dossier

**Intitulé**

Organisation et fonctionnement des douanes.

**Dates extrêmes**

1900-1979

**Noms des principaux producteurs**

Direction générale des douanes et droits indirects

**Importance matérielle**

9 boîtes soit 1,08 mètres linéaires.

**Langue des documents**

Français

**Institution responsable de l'accès intellectuel**

Service des archives économiques et financières

**Localisation physique**

Savigny-le-Temple (77)

**Conditions d'accès**

Communicabilité selon les articles L.213-1 à L.213-6 du Code du patrimoine.

**Conditions d'utilisation**

La reproduction de ces documents est soumise au règlement intérieur de la salle de lecture du Service des archives économiques et financières.

**Modalités d'entrée**

Versement du 29 mai 1986 portant la référence PH 071/86.

**Historique du producteur**

Sous l'Ancien Régime, la perception des droits de douane et taxes assimilées est assurée par la Ferme générale. En 1790, l'Assemblée Constituante décrète l'abolition des douanes intérieures et des droits de traite perçus aux limites de chaque province ; les droits, fixés par un tarif unique, sont désormais perçus aux frontières du territoire. Une loi du 1er mai 1791 crée la régie des douanes nationales, chargée des réglementations d'inspiration protectionniste et qui dispose d'un code reprenant l'essentiel des procédures jusqu'alors en vigueur. À partir de 1801, la régie est dirigée par un directeur général assisté d'un conseil d'administration. Sous le Premier Empire, l'administration générale des douanes est placée dans les attributions du ministère des manufactures et du commerce, et les cours prévôtales des douanes sont mises en place par le décret du 18 octobre 1810. De 1815 à 1818, elle dépend de la direction des contributions indirectes, même si les deux administrations demeurent distinctes. À partir de 1815, la politique protectionniste assure à la douane une place prépondérante dans l'appareil

d'État. La surveillance douanière se renforce aux frontières et à l'intérieur du territoire. Ses effectifs et ses moyens juridiques s'accroissent. Le personnel se répartit entre les bureaux (service sédentaire) et les brigades (service actif). De 1818 à 1851, la direction générale des douanes est indépendante de la direction des contributions indirectes. De 1851 à 1869, toutes deux sont regroupées dans une seule et même direction des douanes et des contributions indirectes. De 1869 à la Seconde guerre mondiale, la direction générale des douanes reprend son ancienne appellation et redevient distincte des contributions indirectes. À partir de la signature du traité de libre échange avec l'Angleterre en 1860, la réglementation douanière devient moins rigide pour permettre une plus large utilisation des régimes de transit, de l'entrepôt et de l'admission temporaire. En 1892, les adversaires du libre-échange l'emportent, favorisés par la conjoncture internationale. La direction générale des douanes doit alors appliquer des tarifs complexes, développer ses contrôles, s'adapter aux progrès technologiques et faire face à de nouvelles formes de fraude consécutives à l'apparition de nouveaux modes de transport (automobile et avion). En 1928, elle est chargée de la gestion de la TIP (taxe intérieure pétrolifère), mise en place par les lois du 16 et 30 mars 1928 organisant l'industrie du raffinage en France. Cette nouvelle attribution compense le déclin d'une autre contribution indirecte, l'impôt sur le sel. 1948 marque une nouvelle étape dans le transfert d'attribution pour les contributions indirectes entre la direction générale des impôts (DGI) et la direction générale des douanes qui devient la direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI). Celle-ci comprend des services centraux organisés en divisions dirigées par des administrateurs, et des services extérieurs répartis en directions régionales. Dans le contexte de la libéralisation des échanges des années 1950, les douanes sont confrontées à un nouvel environnement et doivent s'adapter : création de nouveaux bureaux à contrôles juxtaposés, ouverture des bureaux à l'intérieur du territoire, traitement par informatique des opérations de dédouanement, simplification des procédures. En 1993, les frontières fiscales disparaissent au profit de la libre circulation des personnes, des marchandises, des capitaux et des services à l'intérieur de la Communauté européenne. Cet événement entraîne une redéfinition des missions de la DGDDI, qui protège désormais l'économie et les citoyens européens des pays membres de l'Union européenne. La DGDDI intervient aussi en collaboration avec d'autres services dans la lutte contre les contrefaçons, la protection du patrimoine culturel, la défense de l'environnement ou le contrôle de la circulation des matières radioactives. L'ensemble des contributions indirectes qui restaient encore à la DGI lui sont transférées.

### **Évaluation, tris et éliminations**

Les doublons ont été éliminés.

### **Mode de classement**

Ces archives ont été classées de manière thématique.

### **Présentation du contenu**

Ces archives présentent des dossiers sur l'organisation et le fonctionnement des services des douanes. On y trouve essentiellement des documents portant sur la gestion du personnel : réglementation, statuts, formation, rémunération.

### **Indexation**

Droits de douane

Gestion du personnel

**B-0065846/1, B-0065848/1 - B-0065849/1, B-0065850/1, B-0065850/3 - B-0065850/5, B-0065852/2 - B-0065852/3**

Organisation et fonctionnement des services.

1900-1979

**B-0065846/1**

Missions de la Douane : notes pour le ministre, rapport au ministre, notes.

1949-1975

**B-0065848/1**

Durée hebdomadaire du travail dans les services extérieurs : textes, notes.

1934-1975

**B-0065848/2**

Fonctionnement des services publics en cas de grève : textes, notes.

1947-1976

**B-0065848/3**

Situation des effectifs : textes, notes, tableaux, compte rendu des groupes de travail sur les effectifs.

1946-1979

**B-0065849/1**

Organisation des services de la direction générale des Douanes : textes, notes au ministre, notes.

1900-1964

**B-0065850/3**

Création d'un observatoire sur les échanges extérieurs à la direction générale des Douanes : notes pour le ministre, notes.

1970-1971

**B-0065850/5**

Affectation dans le service de Défense, participation des Douanes aux exercices de défense à l'intérieur des frontières : textes, notes.

1952-1964

**B-0065852/2**

Classement et implantation des emplois comptables des services extérieurs de la direction générale des Douanes : textes, notes.

1964-1974

**B-0065852/3**

Organisation et fonctionnement des brigades maritimes gardes-côtes : textes, rapport, notes.

1961-1974

**B-0065850/1, B-0065850/4**

Déconcentration administrative, nouvelle organisation en matière de gestion des personnels : textes, notes.

1941-1978

**B-0065850/1**

1941-1965

**B-0065850/4**

1965-1978

**B-0065846/2, B-0065849/2 - B-0065849/3**

Moyens matériels.

1951-1979

**B-0065846/2**

Masse des Douanes, élection au Conseil supérieur, fonctionnement : textes.

1960-1979

**B-0065849/2**

Uniforme des agents des Douanes, attributs de grade : texte, rapport, notes. ; rapport d'études chargé de l'habillement des agents, description des tenues de travail.

1960-1975

**B-0065849/3**

Mécanisation, situation du personnel mécanographe : textes, notes (1951-1971) ; mise en place d'une gestion automatisée du personnel : notes (1970-1974) ; plan d'équipement général des services extérieurs : notes (1968-1971).

1951-1974

**B-0065843/1 – B-0065845/1, B-0065846/3 - B-0065847/1 B-0065850/2, B-0065850/6, B-0065853/3**

Statuts du personnel.

1912-1978

**B-0065843/1**

Statut des personnels de la catégorie A : note au ministre, textes, notes.

1956-1968

**B-0065844/1**

Statut des personnels de la catégorie A, situation des officiers des Douanes : textes, rapport au ministre, notes, tableaux (1939-1969) ; bonification d'ancienneté pour diplôme aux inspecteurs des Douanes : texte, notes (1961) ; recrutement des inspecteurs-élèves des Douanes : textes, notes (1948-1973) ; sélection au grade d'inspecteur principal des Douanes : textes, notes (1956-1973) ; statut des inspecteurs centraux des Douanes : textes, notes (1960-1969).

1939-1973

**B-0065845/1**

Réforme des statuts des agents du service des brigades des Douanes : textes, notes pour le ministre, rapport au ministre, notes, correspondance, procès-verbal du Comité technique central (1947-1965) ; modalités du détachement et de l'intégration des Sous-officiers dans le corps des Contrôleurs des brigades : textes, notes au ministre, notes (1962-1973).

1947-1973

**B-0065846/3**

Réforme des catégories C et D, rémunération, organisation des carrières : textes, rapport au ministre, notes, correspondance (1958-1970) ; statut des agents principaux et agents de constatation des Douanes : textes, notes (1948-1959) ; statut des préposés et brigadiers des Douanes : notes (1972) ; statut particulier des assistantes des Douanes : textes, notes (1959-1964).

1948-1972

**B-0065847/1**

Statut des contrôleurs des Douanes : textes, notes, tableaux (1946-1973) ; statut des contrôleurs divisionnaires des Douanes : textes, notes, correspondance (1962-1975).

1946-1975

**B-0065850/2**

Statut des contrôleurs et contrôleurs principaux de la direction générale des Douanes : textes, notes (1951-1959) ; promotion au grade de chef de section des Douanes : textes, rapport au ministre, notes (1962-1974).

1951-1974

**B-0065850/6**

Statut unique des agents des catégories B et C des services des Douanes, fusion des services des bureaux et brigades : textes, notes pour le ministre, rapport au ministre, notes.

1971-1978

**B-0065853/3**

Statut du personnel des Douanes coloniales : textes, compte-rendu des réunions interministérielles, notes, correspondance.

1912-1975

**B-0065851/1**

Formation professionnelle, bilan et perspectives : textes, procès-verbal de réunion, rapports, notes.

1956-1978

**B-0065852/1**

Rémunération. - Émoluments à prendre en compte pour le calcul de la pension de certains comptables de la direction générale des Douanes : textes, notes.

1947-1977

**B-0065851/2, B-0065853/1 – B-0065853/2**

Législation et réglementation relative au personnel.

1927-1977

**B-0065851/2**

Application aux fonctionnaires de la législation sur les rappels des services militaires légaux, services assimilés, bonifications ou majorations : textes, notes.

1927-1969

**B-0065853/1**

Réforme du travail extra légal : textes, procès-verbal de réunion, rapport, notes, correspondance.

1963-1977

**B-0065853/2**

Réforme du régime des pensions civiles et militaires : textes, rapport au ministre, notes.

1947-1972